

## APPEL DE TEXTES

*Les Cahiers de droit* – numéro thématique devant paraître en juin 2019

**Les ententes sur les répercussions et les avantages en matière  
d'extraction et d'exploitation des ressources :  
études sur la bonne gouvernance environnementale et territoriale**

Au Canada comme ailleurs, les entreprises ou organismes publics d'extraction et d'exploitation des ressources, notamment minérales, concluent, depuis le milieu des années 1990, un nombre croissant d'ententes avec des communautés locales, principalement autochtones, en vue de formaliser leurs relations avec celles-ci, de limiter les impacts de leurs projets sur ces communautés et de s'assurer, surtout, que leurs projets pourront être menés à bien sans opposition. Ces ententes prennent plusieurs formes (ex. « Memorandum of Understanding »...), mais peuvent être regroupées sous le vocable d'ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) ou d'ententes socio-économiques. Malgré leur présence de plus en plus significative, par exemple quant aux organismes qui les concluent, quant à leur portée, aux ressources et aux types de projets qu'elles visent, les enjeux juridiques qu'elles posent demeurent peu documentés tant dans une perspective nationale que comparée.

Ce numéro thématique cherche ainsi à combler, en partie du moins, les lacunes de la recherche en droit en regroupant des études portant sur les aspects juridiques des ententes sur les répercussions et les avantages. Des études pluridisciplinaires sont aussi bienvenues. Sans être exhaustifs, voici des thèmes qui pourraient être abordés.

D'abord, les ERA posent de nombreuses questions pour la bonne gouvernance environnementale et territoriale. En outre, ces ententes posent des questions portant sur:

- la place du contrat dans la gouvernance environnementale ou la contractualisation de la gouverne des ressources
- le partage des responsabilités entre les entités publiques et privées
- les sources de ces ententes, leur régulation et leur encadrement légal
- la confidentialité des ententes
- le respect du principe de développement durable
- la responsabilité sociale des entreprises
- les interactions avec les processus publics d'évaluation environnementale

Ensuite, les ERA soulèvent des enjeux eu égard au respect des droits des peuples et individus autochtones, plus particulièrement des enfants, des femmes et des aînés et notamment en ce qui concerne:

- le droit au consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones
- le droit du travail et la protection des spécificités des peuples autochtones
- les droits linguistiques et culturels
- la régulation du « fly in/fly out », ses effets sur les droits des femmes, des enfants, des familles et des aînés
- le droit à l'autonomie et les droits territoriaux
- les droits socio-économiques

Finalement, les processus de négociations préalables à la conclusion des ERA, leur teneur et leur lien avec le contenu des ententes permettent de mener une réflexion sur les éléments suivants :

- les techniques de rédaction des contrats en contexte interculturel, la résolution des conflits et le respect des obligations de moyens qui y sont prévus
- les contrats abusifs ou d'adhésion
- les discours sur ces contrats
- la validité des clauses de renonciation
- le rôle de ces contrats dans les processus de colonisation et de décolonisation

- la place des ordres juridiques autochtones dans les négociations et dans les ententes qui en résultent

La direction scientifique de ce numéro thématique des *Cahiers de droit* sera assurée par la professeure Geneviève Motard de la Faculté de droit de l'Université Laval. Les textes, de 20 à 30 pages (à interligne et demi, notes incluses, 20 000 mots), sont attendus d'ici le **1<sup>er</sup> décembre 2018**, par courriel ([cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca](mailto:cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca)).

*Les Cahiers de droit* publient des textes originaux en langue française et anglaise. Tous les textes soumis à la revue font l'objet d'une évaluation anonyme par deux experts externes. Les normes de présentation des textes sont consultables sur le site Web de la revue: [www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca](http://www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca). Pour de plus amples renseignements : [cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca](mailto:cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca).

## CALL FOR TEXTS

*Les Cahiers de droit* – thematic issue scheduled for publication in June 2019

### **Impact and benefit agreements in connection with resource development and extraction: studies of sound environmental and land management governance**

In Canada and elsewhere, companies and public bodies involved in resource development and extraction, especially for mineral resources, have since the mid-1990s signed an increasing number of agreements with local (mainly Indigenous) communities to define their formal relationship, limit the impact of their project on communities and, above all, ensure that their projects can advance without opposition. The agreements are of various kinds (some are headed, for example, "Memorandum of Understanding"), but are generally known as impact and benefit agreements (IBAs) or socio-economic agreements. Despite their increasing significance in terms of the organizations that sign them, their scope, and the resources and types of projects they cover, the legal issues they raise have received little attention, whether from a national or comparative perspective.

This thematic issue will attempt to fill some of the gaps in the legal research by bringing together a number of studies on the legal aspects of impact and benefit agreements. Multi-disciplinary studies are also welcomed. The following non-exhaustive list presents some of the themes that could be addressed.

First, IBAs raise a number of questions in connection with sound environmental and land management, including the:

- Role played by contracts in environmental management, and the contractualization of resource management

- Sharing of responsibility between public and private entities
- Sources for and regulation and supervision of agreements
- Confidentiality of agreements
- Compliance with the principles of sustainable development
- Corporate Social Responsibility
- Interactions with public environmental assessment processes

Second, IBAs raise issues with respect to the rights of Indigenous peoples and individuals, especially children, women and elders, as regards to the:

- Right of Aboriginal peoples to give prior, free and enlightened consent
- Right of Aboriginal peoples to work and to enjoy protection for their specific characteristics
- Cultural and linguistic rights
- Regulation of fly in/fly out work, and its effects on the rights of women, children, families and elders
- Right to self-determination, autonomy, and land rights
- Socio-economic rights

Last, the negotiations that precede the signing of an IBA, their focus and their connection with the final content of the agreement invite a review of the:

- Techniques used to draft contracts in an inter-culture context, dispute resolution and respect for the obligations of means they contain
- Abusive or non-negotiable contracts
- Discourse on such contracts
- Validity of waiver clauses
- Place of Indigenous legal tradition in the negotiation processes and the resulting contracts
- Role of such contracts on colonization and decolonization processes

Professor Geneviève Motard of the Faculty of Law at Université Laval will exercise editorial supervision for this thematic issue. Submissions should be 20 to 30 pages long (one and one-half line spacing, notes included, 20,000 words) and made before **December 1, 2018** by E-mail ([cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca](mailto:cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca)).

*Les Cahiers de droit* publishes original texts in French or English. All texts submitted to the journal are assessed anonymously by two outside experts. The style sheet for submissions is available on the website [www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca](http://www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca). For more information, write to [cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca](mailto:cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca).